

Le PQ doit d'abord viser le pouvoir, dit **Marceau**

Page A 3



Félix et Meira, de Maxime Giroux, est primé au **TIFF**

Page B 8

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CV N° 208

LE DEVOIR, LE LUNDI 15 SEPTEMBRE 2014

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

La Commission a négligé des preuves importantes

L'influence du crime organisé sur l'industrie de la construction demeure, dit un ex-enquêteur de la SQ

BRIAN MYLES

La commission Charbonneau aurait pu faire beaucoup plus de dégâts au Parti libéral du Québec (PLQ), avec des témoins recrutés par l'Unité anticollusion (UAC), et à la FTQ-Construction, avec le matériel de l'opération

policrière Diligence. Et des cibles importantes s'en tirent à trop bon compte.

Selon l'enquêteur à la retraite Sylvain Tremblay, la Commission s'est arrêtée en chemin pour des raisons qu'il s'explique mal.

Dès le début des travaux, il a personnellement rencontré les procureurs et les enquê-

teurs de la Commission pour leur faire un « portrait » de l'influence du crime organisé sur l'industrie de la construction.

« Ils avaient les mains pleines avec le rapport Duchesneau, l'opération Diligence et l'opération Colisée. Ils avaient tout pour décrire le système. Et c'était ça, leur mission. C'était de nous faire

découvrir le système. Si on regarde le résultat final, l'objectif n'est absolument pas atteint. Le système est encore en place », dit M. Tremblay.

À la demande du *Devoir*, M. Tremblay a accepté de faire un bilan des travaux de la Com-

VOIR PAGE A 8 : COMMISSION

« Je fonce pour le pays ! »

Le plan méthodique du Oui porte ses fruits

MARCO FORTIER

à Édimbourg

Par un beau samedi après-midi d'automne, une dame attend les clients à la sortie d'un supermarché, rue Portobello, au nord d'Édimbourg. Une pile de dépliants du Oui à la main. « Votez pour l'avenir de vos enfants ! Une occasion comme celle-là n'arrive qu'une fois dans la vie ! »

Isabelle Lennie a 75 ans, cinq enfants et six petits-enfants. Elle ne s'était jamais intéressée à la politique. Mais au début de la campagne référendaire sur l'indépendance, il y a deux ans, elle a senti l'appel du pays. « Je suis psychologue. Je peux vous dire que l'Écosse a besoin de se prendre en main, de gérer ses propres affaires. C'est une question de justice sociale. Un enfant sur cinq ne mange pas à sa faim ici. J'ai 75 ans et je fonce pour le pays avec toute mon énergie ! »

Dans le quartier voisin, près de la vieille ville, une vitrine attire l'attention des passants. On trouve des tasses, des t-shirts, des affiches montrant des slogans du Oui. À l'intérieur, ça jase de politique. Terence Chan, immigrant d'origine chinoise, a ouvert cette « galerie d'art » improvisée le 18 juillet, deux mois jour pour jour avant le référendum. Il dit avoir vendu plus de 150 t-shirts en trois jours. Il remet les profits à la campagne du Oui, même s'il n'est pas un fan d'Alex

Lire aussi › Référendums et propagandes. Une chronique de Stéphane Baillargeon. **Page B 8**

VOIR PAGE A 8 : ÉCOSSE

AUJOURD'HUI



Culture › Gala des prix Gémeaux. Série noire remporte 11 statuettes. **Page B 8**

Actualités › Régimes de retraite. Couillard promet de garder le cap, malgré la grogne. **Page A 2**

Le Monde › Une 3^e exécution par l'EI sème l'émoi. **Page B 1**



Avis légaux..... B 6
Décès..... B 4
Météo..... B 5
Mots croisés..... B 5
Petites annonces..... B 4
Sudoku..... B 2

GRANDS PRIX CYCLISTES GERRANS SIGNE UN DOUBLÉ



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

L'exploit est presque incroyable. Quarante-huit heures après avoir remporté les honneurs du Grand Prix cycliste de Québec, Simon Gerrans (en maillot blanc, jaune et vert) a triomphé à Montréal. À 34 ans, le champion national d'Australie a réalisé dimanche un rare doublé sur un circuit difficile. **Page B 4**

BEING AT HOME WITH CLAUDE

La discordance des temps

ALEXANDRE CADIEUX

Arrivé le premier au lieu de notre rendez-vous, René-Daniel Dubois avait le nez plongé dans un exemplaire fortement annoté d'un livre de George Steiner. Une fois expédiée la poignée de main protocolaire, il partage avec enthousiasme la scène qui vient de se jouer dans son tête-à-tête de papier avec le critique et intellectuel polyglotte: l'auteur de *La mort de la tragédie* vient de lui révéler qu'en français, la possibilité même de l'espoir découle de

l'évolution de la grammaire. N'est-ce pas le futur simple et le subjonctif plus-que-parfait qui permettent d'imaginer que ce monde peut être autre?

L'air de rien, c'est bien sur ses propres rapports au temps que je souhaitais m'entretenir avec l'auteur de *Being at Home with Claude*, pièce qui inaugure cette semaine la nouvelle saison du Théâtre du Nouveau Monde, dans une mise en scène de Frédéric Blanchette.

VOIR PAGE A 8 : THÉÂTRE



L'homme de théâtre René-Daniel Dubois

MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

POINT CHAUD

Appel au droit à la mobilité

ISABELLE PORTER
à Québec

Les politiques actuelles de fermeture aux migrations sont un échec monumental, selon Catherine Wihtol de Wenden, spécialiste du phénomène. Cette chercheuse pense au contraire que le moment est venu d'ouvrir le plus possible les frontières.

Cette année, le World Press Photo a donné son premier prix à une photographie montrant des migrants sur la plage de Djibouti la nuit. Telles des étoiles, leurs téléphones sont pointés vers le ciel en quête d'un signal pour contacter leurs familles.

Encore cette semaine, le journaliste Jean-Michel Leprince montrait au *Téléjournal* des images déchirantes de migrants mexicains embarqués sur des trains meurtriers vers les États-Unis.

Catherine Wihtol de Wenden documente depuis plus de trente ans les parcours de ces gens. Elle a été consultante pour l'OCDE, la Commission européenne, le Haut Commissariat des réfugiés, le Conseil de l'Europe...

Son diagnostic est sans appel: il faut voir les choses autrement. « La sécurisation fonctionne tellement mal. Elle coûte tellement cher et il y a tellement de morts que je ne suis pas sûre que ce soit une ligne à suivre. »

VOIR PAGE A 8 : MIGRATION

ACTUALITÉS

Déversement :
nettoyage aux Îles-
de-la-Madeleine

Une trentaine de travailleurs d'Hydro-Québec et d'Urgence-Environnement ont coordonné leurs efforts, ce week-end, pour confiner et récupérer du diesel qui s'est retrouvé surtout à la marina de Cap-aux-Meules, aux Îles-de-la-Madeleine. Il s'agirait d'une fuite dans l'oléoduc faisant le lien entre le port et la centrale thermique à moteur diesel de la société d'État. Des équipements de rétention ont notamment été aménagés à la marina, mais le diesel a aussi imbibé des parcelles de terrain. Hydro-Québec est aussi intervenue pour vider l'oléoduc de son contenu et racleur la canalisation. Une enquête sera instituée pour connaître l'endroit et l'origine de cette fuite, mais le diesel doit d'abord être récupéré.

La Presse canadienne

T.-N.-L. : Paul Davis
premier ministre

Les progressistes-conservateurs à Terre-Neuve-et-Labrador sont sortis d'une impasse, samedi soir, en désignant un ancien policier pour devenir le prochain premier ministre de la province après une course à la direction ayant demandé trois tours de scrutin. L'ex-ministre Paul Davis a remporté la course et deviendra le 12^e premier ministre de la province. Il a obtenu 351 voix, devançant de peu un autre ex-ministre conservateur John Ottenheimer, qui a récolté 326 voix. Huit mois après la démission de la première ministre Kathy Dunderdale, T.-N.-L. trouve ainsi son successeur. Tom Marshall était premier ministre par intérim depuis. M. Davis devra convoquer des élections au plus tard 12 mois après son entrée en fonctions.

La Presse canadienne



MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

La Ville arguait que les pompiers usaient de moyens de pression illégaux contre le projet de loi 3.

MONTRÉAL

Les pompiers sommés de répondre
aux alertes le plus vite possible

PHILIPPE ORFALI

Conflit de travail ou non, les pompiers de Montréal devront presser le pas au moment de répondre à des alertes incendies, a tranché dimanche la Commission des relations du travail (CRT).

La commissaire France Giroux donne raison à la Ville de Montréal, qui rapportait une augmentation « inquiétante » des temps de réponse aux appels d'urgence de la part des pompiers de la métropole. L'administration Coderre affirmait que les pompiers prenaient de 30 à 40 secondes de plus qu'à l'habitude pour répondre aux alertes incendies, en guise de protestation contre le projet de loi 3 sur la

réforme des régimes de retraite. Faute d'avoir pu s'entendre en conciliation, la Ville et ses pompiers ont passé la majeure partie du week-end devant la CRT.

Changement de culture?

« Il a été démontré lors de l'audience que le temps moyen de réponse aux appels d'urgence a augmenté au cours des mois de juillet, août et une partie du mois de septembre 2014, comparativement aux mêmes mois pour les quatre années précédentes », tranche la magistrate dans son jugement, ordonnant du même coup à l'Association des pompiers de Montréal (APM) « de faire connaître immédiatement et publique-

ment son intention de se conformer aux ordonnances » de la Commission. Ce qu'a fait l'APM, par voie de communiqué, refusant toute demande d'entrevue.

L'organisation syndicale prétendait que c'était plutôt un « changement de culture » afin de se conformer aux règles de santé et sécurité au travail qui expliquait, du moins en partie, les retards observés de la période de préparation en caserne, avant le départ pour la scène d'un incendie. Elle a demandé à tous ses membres de « respecter intégralement l'ordonnance », bien que le président de l'APM, Ronald Martin, ait toujours nié tout mot d'ordre visant à ralentir la rapidité de la réponse des pompiers.

Le directeur du Service de sécurité incendie de Montréal, François Massé, se gardait bien de crier victoire, dimanche soir, en entrevue avec *Le Devoir*. « Nous croyons au professionnalisme de notre personnel, et nous voulions nous assurer que ce n'était pas une tendance qui allait se maintenir », dit-il. Si nous sensibilisons tant les gens concernant l'installation de détecteurs de fumée, c'est vraiment parce que chaque seconde compte. Toutes les secondes comptent. »

Le Devoir

RÉGIMES DE RETRAITE

Philippe Couillard
refuse de faire des
changements majeurs

JULIEN ARSENAULT
à Saint-Lambert

Les manifestations et rassemblements n'y changeront rien : les opposants à la réforme des régimes de retraite municipaux seront déçus s'ils s'attendent à ce que Québec apporte des modifications majeures au projet de loi 3, a prévenu dimanche le premier ministre Philippe Couillard.

Ce dossier s'est invité à la dernière journée du Forum des idées pour le Québec organisé par le Parti libéral du Québec (PLQ) puisqu'une centaine d'opposants au projet de loi 3 ont manifesté, sous haute surveillance policière, devant le Collège Champlain, à Saint-Lambert, où se déroulait l'événement.

« Si l'attente est que nous modifions les objectifs de notre projet et ses principes fondamentaux, ils vont être déçus », a martelé M. Couillard, flanqué de son ministre des Affaires municipales, Pierre Moreau. Le premier ministre a ainsi réitéré qu'il était hors de question que son gouvernement recule sur le partage à 50-50 entre employeurs et employés de la facture des déficits passés.

« Mon objectif n'est ni d'avoir un affrontement ni de faire la paix au moyen de concessions qui nous mettent en danger pour l'avenir », a souligné M. Couillard. « Ce qu'on veut, c'est que ces régimes aient une pérennité pour que les jeunes puissent y avoir accès. »

Le porte-parole de la Coalition pour une libre négociation, Marc Ranger, a eu l'occasion de ren-

contrer brièvement M. Moreau afin de lui réitérer les demandes des travailleurs. Toutefois, cela n'a vraisemblablement pas été suffisant pour faire plier le gouvernement Couillard. « Le premier ministre est ici et nous voulons lui rappeler que les employés municipaux ne cherchent pas la confrontation, mais si rien ne change, c'est une invitation à la confrontation », a dit le porte-parole de la Coalition avant sa rencontre avec M. Moreau.

Souplesse

M. Ranger a rappelé qu'une grande marche devrait avoir lieu samedi prochain — quelques jours après la rentrée parlementaire prévue ce mardi — visant à faire reculer le gouvernement Couillard sur « l'attaque aux retraités ». Ce dernier a réitéré que les employés municipaux revendiquent des « changements de fonds », et non seulement des « ajustements ».

Parmi les changements qui pourraient être apportés, le ministre Moreau a évoqué une plus grande souplesse à l'endroit des régimes de retraite pleinement capitalisés puisque leur situation financière est moins urgente.

D'une durée de trois jours, le Forum sur les idées pour le Québec du PLQ se déroulait sur le thème « Vivre l'innovation ». Dans son discours de clôture, le premier ministre a exprimé son souhait de doter le Québec d'une « stratégie numérique », sans toutefois dévoiler les grandes lignes de son plan.

La Presse canadienne

Les Écossais heureux au Québec?

S'il observe ce qui se passe en Écosse à l'approche du référendum qui aura lieu le 18 septembre, M. Couillard a néanmoins évité de faire des liens entre la situation écossaise et le Québec. « Si les Écossais avaient l'ensemble des juridictions et des pouvoirs que le Québec détient dans la fédération canadienne, ils seraient très heureux », a-t-il observé. Sans nommer le Parti québécois, qui a envoyé une délégation en Écosse, le premier ministre a fait dévier les questions sur le dossier en affirmant qu'il préférerait se concentrer sur les « vrais enjeux » du Québec. « Notre priorité, ce n'est pas d'envoyer des équipes observer un vote dont on aura les résultats de toute façon. »

J'AURAI VOULU ÊTRE UNE MÈRE
AVOIR CAMILLE

EN THÉRAPIE II
CE SOIR 22H
TV5

Une coalition veut un portrait des puits
d'hydrocarbures à l'abandon

Le CMAVI appelle Québec et les citoyens à agir

Des écologistes québécois reviennent à la charge pour exiger du gouvernement Couillard qu'il dresse un état de situation des centaines de puits de gaz de schiste et de pétrole abandonnés, tout en invitant les citoyens à faire eux-mêmes des inspections sur ces emplacements.

Dimanche, un groupe de citoyens membres du Collectif moratoire alternatives vigilance intervention (CMAVI) s'est présenté près d'un puits de gaz abandonné à Sainte-Françoise, au nord de Plessisville, dans la MRC de Bécancour.

Le 30 août, le groupe avait, au même endroit, sensibilisé la population et le gouvernement au fait qu'il y avait, autour de ce puits fermé il y a plus de trente ans, d'« importantes » fuites de méthane. Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles a alors procédé à une opération de « sécurisation du puits », mais le Collectif estime que le tout n'a pas été réalisé parfaitement.

« L'évent du puits a été prolongé jusqu'à 5 mètres et le site a été clôturé pour en interdire l'accès », a dit l'organisme. On souhaite que ces mesures de « sécurisation » soient un prélude à une action plus sérieuse pour tenter de colmater la fuite de ce puits, qui s'étend sur un grand périmètre autour de l'événement, ainsi que certaines d'autres puits au Québec », a ajouté le CMAVI.

Le regroupement souhaite donc que Québec procède à un inventaire des quelque 600 à 900 puits abandonnés et colmate les fuites s'il y a lieu. « Le ministre du Développement durable, de



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Le Collectif moratoire alternatives vigilance intervention s'oppose à l'exploitation des hydrocarbures, dont le gaz de schiste.

l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques doit s'assurer qu'une équipe d'inspecteurs soit déployée et doit mettre en place un plan d'action avec un échéancier serré afin de colmater les fuites de gaz », a mentionné son porte-parole, Serge Fortier.

Les citoyens en renfort

Mais en attendant, les écologistes lancent aussi une campagne intitulée « A la recherche des puits abandonnés : les citoyens passent à l'action! », invitant les citoyens à se rendre sur les lieux où se trouve un puits abandonné et à en évaluer l'état.

« Avant de commencer à forer d'autres puits, il faudrait commencer à vérifier si l'héritage qu'on nous laisse, ce n'est pas du poison », a tonné M. Fortier. Actuellement, les puits qui ont été forés puis colmatés fuient quand même. Voulons-nous en avoir

20000 de plus comme prévu, des puits qui vont fuir aussi, nécessitant des interventions aux frais des contribuables? », demande le porte-parole du mouvement citoyen.

Il y aurait, au dire de M. Fortier, des fuites dans les deux tiers des puits abandonnés. « Le méthane s'échappe dans l'atmosphère. Personne ne le sait, et ce n'est pas comptabilisé dans le bilan des gaz à effet de serre au Québec », a-t-il déploré.

En plus de détecter d'éventuelles fuites, le groupe a lancé un appel à tous afin de photographier tout emplacement visité et de partager les informations sur la plateforme www.cmavi.org. « J'invite les gens à repérer les puits et à faire une évaluation. Et l'on pourra par la suite comparer notre liste avec celle du gouvernement », a ajouté Serge Fortier.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

Le berceau



JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Dans les toilettes des femmes, Katya se serre doucement contre son amoureux. Le temps se met entre parenthèses. Il fait noir. À l'université, plus rien ne bouge. Tandis qu'ils sont cachés là, peuvent-ils se faire prendre? Le bruit qu'on vient d'entendre, est-ce le dernier gardien qui fait sa ronde?

Lui a de l'expérience. Il ne craint rien. Ses affaires vont bien. Il conduit une Porsche ou une BMW, reflète de ses succès. Depuis longtemps déjà, John Mark Tillman dévalise avec doigté des boutiques, des antiquaires, des galeries d'art, des musées, des librairies, des bureaux gouvernementaux. En deux décennies, il a volé un peu partout des milliers d'objets de collection avec lesquels il décore sa maison avec passion. Pour soutenir son train de vie affolant, le surplus de ses vols est revendu, notamment chez Sotheby's à New York.

L'an dernier, lorsque la police débarque finalement chez lui, Tillman possède 300 000 \$ en banque et davantage à la maison. Son arrestation fait sensation. Au Québec, où il a aussi trafiqué, peu de mots pourtant à son propos.

Avant de rencontrer sa Katya en Russie, Tillman travaillait à l'occasion en collaboration avec sa mère ou sa grand-mère. Sur les lieux des crimes, elles feignaient d'être soudain prises d'un malaise, ce qui constituait une diversion en or pour subtiliser des objets parfois surprenants, comme ce grand canot d'écorce aux bancs de babiche, emblème par excellence de la souveraineté à vau-l'eau des Attikameks.

Vous imaginez-vous sortir de chez un antiquaire avec un canot d'écorce sans attirer l'attention? À la commission Charbonneau, depuis deux ans, on nous enseigne pourtant qu'il est possible de voler des bœufs comme des œufs, à condition de savoir faire monter au préalable toute la basse-cour et les bêtes à cornes dans le même bateau, que ce soit celui d'Accurso ou de n'importe quel gringo.

Keith Spicer, l'ancien playboy du gouvernement fédéral, disait qu'un vrai Canadien est quelqu'un capable de faire l'amour dans un canot sans le faire chavirer. Mais en ce curieux pays où tout chavire si souvent, un Canadien est-il rien de plus, en fin de compte, qu'une fiction trempée dans les illusions où on s'emploie à le noyer dès la naissance?

À l'université, en pleine nuit, le dernier gardien finit par s'en aller. La vie de John Tillman peut donc continuer d'avancer. Dans sa nuit intérieure, chaque homme progresse à sa façon vers son dernier jour.

Des innombrables vols qu'il avait commis, Tillman était à l'heure de commettre celui qui semble l'avoir le plus enthousiasmé: un raid nocturne aux archives de l'université afin de mettre la main sur une lettre du général James Wolfe, une correspondance rédigée au moment du siège de Louisbourg, un an avant la bataille des plaines d'Abraham, le 13 septembre 1759.

Tillman a révélé à la police les fils de son stratagème. Il réussit à subtiliser un ensemble de clés qui lui donnent accès à la chambre forte des collections de la bibliothèque de l'Université Dalhousie. Il en fait fabriquer des doubles. Le soir décisif, sa Katya et lui se lancent donc sans problème à l'assaut d'un l'Himalaya de papiers où ils pistent la fameuse griffe de Wolfe. Au passage, ils découvrent d'autres documents intéressants. Et vers trois heures du matin, parfaitement euphoriques, ils finissent par faire l'amour au milieu de tous ces vieux papiers éparpillés.

Qu'y a-t-il d'excitant à baiser parmi les papiers de ce général, si ce n'est que Tillman éprouvait ainsi le sentiment, comme tous les passionnés de ce conquérant, d'être plus près que jamais du berceau baigné de sang qui a vu naître son pays et donc lui?

Est-ce à cause de ce sang impossible à laver au berceau originel qu'on hésite encore aujourd'hui à montrer en plein jour les traces réelles de l'histoire de ce pays? Il n'est pas anodin de constater qu'Ottawa a tenté, cette année encore, d'empêcher en douce la présentation à Québec du traité de Paris, conclusion pour l'Amérique de la bataille rangée conduite par Wolfe aux plaines d'Abraham. Stephen Harper ne parle volontiers cette année que de John A. Macdonald et George-Étienne Cartier, tout en soutenant, comme la semaine dernière, que les journalistes «tentent de convaincre les Québécois que l'identité québécoise est une identité gauchiste». Plus la droite domine, y compris dans les médias, plus il s'en trouve pour prétendre qu'elle est dominée.

Lorsque, par hasard, des années après le vol, Tillman se fait arrêter pour une vérification routière, la lettre de Wolfe se trouve à ses côtés, sous plastique. Il ne la quitte plus, semble-t-il, comme s'il s'agissait de ses papiers d'identité. Tillman était-il un de ces anonymes qui achètent encore, pour célébrer la bataille du 13 septembre 1759, des encarts dans les journaux afin de remercier James Wolfe «pour faveurs obtenues», au même titre que certains remercient Jésus? Dans ce pays chaviré, pareil général, toujours mal caché dans les replis de l'oubli, tient encore le rôle d'un glorieux accoucheur d'Empire, ce qui explique qu'on lui ait dédié à Londres, dans la cathédrale de Westminster, là où l'on couronne les monarques, un si beau et si gros monument.

Dieu est mort. Wolfe aussi. Certains l'ignorent. Dans le métro, tenez, j'ai vu la semaine passée un jeune homme qui portait un pantalon kaki et un t-shirt rouge sur lequel on voyait une feuille d'éradicateur et ces mots: «God made canadian troops so we would have heroes.» Ramer à jamais dans le sang, est-ce là le seul destin de ce pays de noyés?

jfn@ledevoir.com

INDÉPENDANCE

Le PQ doit d'abord viser le pouvoir, croit Marceau

L'ex-ministre Nicolas Marceau veut convaincre les Québécois en misant sur l'économie

ROBERT DUTRISAC

Correspondant parlementaire à Québec

Le Parti québécois doit garder comme objectif premier de prendre le pouvoir, même si, pour ce faire, il doit renoncer à la possibilité de tenir un référendum sur l'indépendance, estime Nicolas Marceau.

L'actuel député de Rousseau et ex-ministre des Finances et de l'Économie a ajouté, dimanche, son nom à la liste de députés péquistes — on peut en compter huit, dont Bernard Drainville et Jean-François Lisée — qui envisagent de se lancer dans la course à la chefferie du PQ. Il publie dans notre page Idées (A 7) une lettre ouverte sur l'état de sa réflexion.

«Les Québécois sont des gens pragmatiques, des gens réalistes. Ils veulent voter pour un parti qui peut exercer le pouvoir. Ils ne veulent pas voter pour un parti qui a des idées qui sont plus extrêmes. [...] Je ne veux pas que notre idée se marginalise», a affirmé Nicolas Marceau dans un entretien accordé à *Le Devoir*.

Le député s'inscrit en faux contre le volontarisme des Jean-Martin Aussant ou des Martine Ouellet, qui croient que le prochain chef du PQ devra mettre résolument le cap sur l'indépendance et promettre de tenir un référendum dans un prochain mandat d'un gouvernement pé-

«On peut bien se donner le calendrier qu'on veut, si la population ne suit pas, c'est un peu inutile»

Nicolas Marceau, député péquiste

quistes. «Il y a des gens qui ont mis en opposition le pouvoir et le chemin vers l'indépendance, et je pense que cette opposition n'a pas de sens», juge Nicolas Marceau.

«Le pouvoir nous rapproche de notre but», écrit-il dans sa lettre. Une fois au pouvoir, même si un référendum n'est pas dans les cartons, le PQ pourrait, par exemple, assainir les finances publiques de façon à rassurer ceux qui voient dans l'endettement de l'État québécois un obstacle à l'indépendance. Au pouvoir, le PQ peut rendre l'indépendance «plus facilement réalisable», avance-t-il.

La santé économique comme argument

Même s'il estime que le PQ doit sortir de l'ambivalence qui l'a caractérisé et dire aux Québécois, au moment de l'élection de 2018, si un réfé-

rendum aura lieu ou non lors du mandat advenant une victoire péquiste, Nicolas Marceau reproche à Bernard Drainville et à Jean-François Lisée de s'être attardés au «calendrier» au regard de la tenue du prochain référendum.

«Les gens, ce qui les préoccupe — je suis désolé —, ce n'est pas le calendrier référendaire du PQ», a-t-il fait observer. «On peut bien se donner le calendrier qu'on veut, si la population ne suit pas, c'est un peu inutile. Je pense que nous devons respecter le rythme de la population.» Lui-même remet à plus tard les précisions qu'il donnera sur «les détails de la mécanique qui permettra que les gens sachent s'il y a un référendum ou pas».

Tant Jean-François Lisée que Bernard Drainville ont proposé que le PQ s'engage aux élections de 2018 à ne pas tenir de référendum au cours d'un premier mandat. En revanche,



Nicolas Marceau

Bernard Drainville promet d'en tenir un dans le deuxième mandat et d'utiliser des fonds publics pour promouvoir l'indépendance dès le retour du PQ au pouvoir. À ce sujet, Nicolas Marceau croit qu'un gouvernement péquiste ne devrait pas dépenser de fonds publics pour promouvoir l'option — c'est le rôle du parti — à moins d'avoir été élu en s'engageant à tenir un référendum.

L'ancien ministre des Finances propose que le développement économique devienne la priorité du PQ, tant pour préparer l'indépendance que pour préserver la social-démocratie québécoise. «Le progrès économique de notre peuple renforcera sa confiance en ses moyens et lui permettra d'envisager sereinement son émancipation», écrit-il.

«On voit bien que la période de croissance économique faible à laquelle on assiste, ça fragilise l'appui politique à la souveraineté», a ajouté l'économiste. Il croit qu'en misant sur le progrès économique, on privera les fédéralistes d'un argument contre l'indépendance. «Je veux que nous enlevions l'argument de peur utilisé par les fédéralistes.»

Le Devoir

Lire aussi · La lettre de Nicolas Marceau, «Le PQ doit regagner la confiance des Québécois». Page A 7



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

La Nigériane Winifred Agimelen, au Canada depuis 2008, a fait auparavant deux demandes de statut de réfugiée, toutes deux refusées.

Expulsée à cinq mois du but

Winifred Agimelen a été expulsée au Nigeria avec ses enfants malgré une demande de parrainage en cours

FRÉDÉRIQUE DOYON

Winifred Agimelen comptait les heures, dimanche, avant d'être renvoyée dans son Nigeria natal avec ses trois enfants. Pour une dernière fois, depuis l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau, elle a supplié les autorités de suspendre son expulsion jusqu'en février. Car à cette date, elle aurait la réponse à la demande de parrainage de son mari, première des deux étapes menant vers la résidence permanente.

«J'ai peur pour mes enfants, si je retourne là-bas», a confié la femme d'une petite voix étranglée, entourée de ses deux fillettes de 5 et 8 ans, de son fils de 12 ans et de membres de la communauté nigériane rassemblés par l'organisme Solidarité sans frontières. Elle craint notamment les exactions du groupe islamiste armé Boko Haram dans le nord du pays, qui s'en prend particulièrement aux enfants.

M^{me} Agimelen rappelle aussi que la fièvre Ebola a multiplié les décès dans le pays ces dernières

«Ici, ses enfants sont à l'école, elle a un emploi et un permis de travail valide. À ce point-ci, ça nous prend une intervention du ministre»

Angela Potvin, avocate

semaines. Et son fils, qui souffre de troubles de comportements et de langage, n'aurait pas accès là-bas aux traitements qu'il reçoit ici.

Winifred Agimelen est arrivée au Canada en 2008, après s'être échappée d'un enlèvement, enceinte de son troisième enfant. Sa fille, alors âgée de deux ans, risquait d'être «sacrifiée aux dieux» pour le non-paiement d'une dette de son beau-père. La fillette risquait aussi d'être excisée — comme sa mère l'avait été.

Réfugiée ou parrainée?

Ici, M^{me} Agimelen a fait deux demandes de statut de réfugiée qui lui ont été refusées. Cet été, elle apprendait qu'elle avait aussi

échoué à l'Examen des risques avant renvoi (ERAR), qu'elle passait en octobre 2013, et dont elle avait mal compris les exigences.

Entre-temps, elle a rencontré un Canadien d'origine nigériane qu'elle a épousé et qui a fait une demande de parrainage fin 2012 afin qu'elle devienne résidente permanente.

Mais ayant lui-même bénéficié d'un tel parrainage, il pouvait agir comme parrain seulement cinq ans après avoir acquis son propre statut de résident permanent. Une nouvelle demande a donc été remplie en février 2014, une fois ce délai atteint. Il restait cinq mois avant qu'une décision ne soit rendue, en février prochain.

«Si elle avait fait sa demande de parrainage avant de se faire offrir l'ERAR [en 2013], elle aurait eu un sursis automatique de 60 jours pour accélérer le traitement de sa demande», explique son avocate, Angela Potvin, qui a tenté en vain d'obtenir un sursis, jeudi, devant la Cour fédérale. Elle déplore que ce détail de procédure, pourtant respecté lors de la première démarche de parrainage, force une femme et ses enfants — dont une ayant la citoyenneté canadienne et pas de permis pour entrer au Nigeria — à retourner dans un pays où sévissent l'islamisme radical et une épidémie, et où elle n'a plus de réseau.

«Ici, ses enfants sont à l'école, elle a un emploi et un permis de travail valide, signale l'avocate. À ce point-ci, ça nous prend une intervention du ministre [de la Sécurité publique, Steven Blaney], on a essayé toutes les autres options.» En outre, son expulsion annulerait la demande de parrainage que son mari devra reprendre à zéro.

Le Devoir

ACTUALITÉS

D'Édimbourg à Québec: des leçons à tirer

Des protagonistes du référendum de 1995 applaudissent à la clarté écossaise et critiquent la stratégie des deux camps

HÉLÈNE BUZZETTI
Correspondante parlementaire à Ottawa

Il y a en partage une reine et désormais l'expérience de la fièvre référendaire. Les Canadiens comprennent probablement mieux que quiconque ce que vivent leurs cousins britanniques ces jours-ci. Mais au-delà de la crainte ou de l'espoir qu'éveille le référendum écossais en eux, tant les fédéralistes que les souverainistes d'ici reconnaissent que des leçons peuvent en être tirées. Survol de l'opinion de quelques protagonistes de 1995.

D'abord, il y a la question de la question. L'écossaise — «L'Écosse devrait-elle être un pays indépendant?» — contraste avec les 38 mots de la question québécoise. Toutes les personnes interrogées par *Le Devoir* conviennent qu'il y a là un enseignement.

«C'est une question simple et claire. Le Parti québécois doit s'en inspirer à l'occasion d'un prochain référendum», dit en entrevue Bernard Landry, qui était vice-premier ministre de Jacques Parizeau lors du référendum de 1995. Il aime aussi l'utilisation de l'adjectif «indépendant» qu'il trouve supérieur au «souverain» de 1995. Malgré le fait que la «souveraineté est la manière plus juridique de parler d'indépendance», M. Landry estime qu'il faudrait «s'ajuster au vocabulaire international. C'est ce que les Écossais ont fait, comme l'avaient fait le Kosovo et le Monténégro, et le Québec doit faire la même chose.»

Plus nuancé, Jean-François Lisée reconnaît néanmoins qu'il y a dans la brièveté du libellé écossais «matière à réflexion» pour un éventuel troisième référendum au Québec. Celui qui songe aujourd'hui à se lancer dans la course à la chefferie péquiste était à l'époque conseiller de M. Parizeau et, à ce titre, principal architecte de la stratégie référendaire.

Sans surprise, les tenants du Non de l'époque adorent la concision écossaise, mais ils ai-

ment aussi le fait que la question ait été déterminée conjointement par les deux camps. «Les règles ont été fixées à la fois par l'Écosse et le gouvernement national», souligne Eddie Goldenberg, qui était proche conseiller du premier ministre Jean Chrétien. «M. Parizeau n'a jamais consulté M. Chrétien sur les règles. S'il y a une bonne leçon à tirer, c'est que les règles doivent être admises par tout le monde et que la question soit claire.»

Le politicologue de l'UQAM Alain-G. Gagnon met cependant en garde contre les comparaisons trop rapides. «La Grande-Bretagne est un État unitaire», rappelle-t-il. «C'était du donnant-donnant. Les Écossais ont accepté que la question soit convenue entre les protagonistes en échange de quoi ils obtenaient le droit de poser une question! En soi, le fait de pouvoir poser une question était une victoire phénoménale. Ce n'est pas le même contexte ici.»

Le père de la Loi sur la

Clair à 50% plus un

En Grande-Bretagne, personne n'a remis en question le seuil de 50% plus une voix comme étant celui de la victoire. Au Canada, au lendemain de la victoire serrée du Non à 50,6%, une Loi sur la clarté a été adoptée indiquant qu'il reviendrait au Parlement fédéral de juger de la clarté de la réponse. C'est ce qui fait dire à Bernard Landry que «le Canada a des leçons à prendre du pays de sa reine». «Quand on a comme chef d'État la reine d'Angleterre, on ne peut pas dire aux Québécois que 50% n'est pas assez, alors que l'Angleterre le reconnaît d'emblée.»

Idem du côté de Jean-François Lisée. «Ce qui est formidable, c'est que Londres s'est essuyé les pieds sur la Loi sur la clarté. Ils avaient accès au précédent de 1995» et ils ne l'ont pas retenu.

En cette matière, MM. Landry et Lisée sont sur la même longueur d'onde que l'ancien chef du Parti réformiste Preston Manning. «Tout autre seul que 50% plus un créerait de l'incompréhension», confie-t-il au *Devoir*. Le père de la Loi sur la



Les deux camps entrent dans un blitz de mobilisation en vue du référendum qui aura lieu jeudi.

LEON NEAL AGENCE FRANCE-PRESSE

«Quand on a comme chef d'État la reine d'Angleterre, on ne peut pas dire aux Québécois que 50% n'est pas assez, alors que l'Angleterre le reconnaît d'emblée»

Bernard Landry, vice-premier ministre du Québec en 1995

clarté, Stéphane Dion, rejette ces arguments. L'Écosse ne pourra en aucun cas servir de précédent au Québec. «Ça ne peut pas tasser le droit canadien», répète-t-il en rappelant que des seuils de majorité plus élevés ont été exigés ailleurs dans le monde, dont 55% au Monténégro en 2006.

Fierté et lucidité

M. Dion pour sa part estime que les Britanniques ont commis la même erreur que les fédéralistes canadiens: ils ont laissé «aux interlocuteurs du Oui le monopole de la fierté». «On peut gagner un référendum et perdre la campagne et c'est ce qui est arrivé en 1995», continue-t-il, ajoutant que c'est ce qui est en voie de se produire en Écosse. «Le leader du Non n'a jamais dit qu'il était fier. Il s'en est tenu au thème de la monnaie. Ce n'est pas suffisant.»

Sa lecture rejoint celle de Preston Manning qui estime que le camp du Non britannique a tenu «les choses pour acquises». «Je le disais à Jean Chrétien à l'époque. On affronte une vision. Et on combat une vision en proposant une meilleure vision, pas juste en promettant des changements administratifs. On poussait à l'époque sur cette idée d'un meilleur fédéralisme.»

Cependant, aux yeux de M. Manning, il y a une chose que les Écossais ont mieux faite que les Canadiens: parler de l'après-Oui. Le site *scotreferendum.com* dresse une longue liste de questions-réponses exposant ce qu'il adviendra de choses aussi précises que le prix des licences de télévision, le bien-être des animaux, l'avenir du sceau «British made», les droits de scolarité pour les étudiants britanniques non écossais ou encore le financement de la monarchie.

M. Manning rappelle qu'à l'époque, il avait à titre de chef du Parti réformiste produit un document sur les «20 réalités de la sécession». Il posait des questions difficiles à propos des revendications autochtones ou la création d'un corridor canadien jusqu'aux Maritimes. Évidemment, reconnaît-il, le but de ce document était

de donner un avant-goût de la complexité des négociations qui suivraient un Oui et illustrer «pourquoi nous ne devrions pas lancer de telles négociations». Selon lui, «c'est important d'indiquer tôt dans la campagne les conséquences négatives de la séparation».

Une victoire amère?

Enfin, Jean-François Lisée tire une dernière leçon du référendum écossais: l'importance du «fair play». Il rappelle que le camp du Non écossais a accepté de respecter les plafonds de dépenses électorales établis. «C'est de l'anti-Jean Chrétien à la puissance 10», note M. Lisée, en évoquant le «love-in» canadien dont le coût n'a jamais été comptabilisé par le camp du Non.

M. Manning met en garde les indépendantistes québécois qui pensent qu'un Oui écossais jeudi pourrait réveiller les ardeurs sécessionnistes ici. «Voyons comment les choses évolueront par la suite. Si ça s'avère un désastre pour l'Écosse, et ça pourrait bien l'être, il y aurait des leçons là. Par exemple, si les négociations s'éternisent pendant des années ou si l'Écosse devient seulement un petit point dans l'univers international...»

ACCÈS À L'INFORMATION

Ottawa a intensifié la culture du secret

La dysfonction érectile au sein de l'armée canadienne, les raisons de l'annulation du programme de véhicules blindés évalué à 2 milliards de dollars, ou ce que pense Transports Canada des critiques du vérificateur général en matière de sécurité dans le transport ferroviaire: voilà quelques sujets qui se retrouvent coincés dans un engrenage puisqu'ils sont considérés comme des «secrets ministériels», un qualificatif imposé, a appris *La Presse canadienne*, par l'entremise d'une discrète directive du Conseil du Trésor à l'été 2013.

Ce subtil changement de politique a forcé les fonctionnaires à interroger les avocats du gouvernement pour décider de ce qui constituait un secret, une décision autrefois prise par le Bureau du Conseil privé (BCP). L'avis du BCP n'est en fait nécessaire que dans les «cas complexes seulement». Au final, l'opacité de l'État a pris de l'ampleur. *La Presse canadienne* a ainsi découvert des dizaines de cas où des rapports, des informations et des courriels ont été entièrement exclus en vertu de la section 69 de la Loi sur l'accès à l'information, qui donne aux responsables le pouvoir de dissimuler de l'information puisque celle-ci n'est destinée à être vue que par le cabinet fédéral.

Nombre croissant de plaintes

En 2013, il y a eu 61 plaintes déposées auprès de Suzanne Legault, la commissaire à l'information, à propos de cette clause de confidentialité, soit près du double du nombre de 2012. Les données provenant du bureau de M^{me} Legault montrent que l'État a invoqué cette clause à 2117 reprises en 2012-2013, ou 20% plus souvent que l'année précédente.

Les plus récentes statistiques ne seront pas disponibles avant la fin de 2014. M^{me} Legault s'inquiète cependant de la définition floue des secrets ministériels, particulièrement en raison du fait que si l'exclusion est invoquée, elle-même n'a pas accès aux documents en question. «Selon moi, l'ampleur de cette exclusion ne respecte pas les principes fondamentaux de la liberté de l'information.»

Les médias ne sont pas les seuls pour qui le flot d'informations en provenance d'Ottawa s'est pratiquement tari. Des agences de surveillance comme le vérificateur général, les chiens de garde de l'armée et le directeur parlementaire du budget se plaignent eux aussi.

La Presse canadienne

«On affronte une vision. Et on combat une vision en proposant une meilleure vision, pas juste en promettant des changements administratifs.»

Preston Manning, ancien chef du Parti réformiste

Destinations

DUBAÏ AU DÉPART DE MONTRÉAL
COMBINÉ CROISIÈRE ET SÉJOUR DE 10 NUITS

8 DÉPARTS ACCOMPAGNÉS - 21 ET 28 JANVIER 2015
- 4, 11, 18 ET 25 FÉVRIER 2015 - 4 ET 25 MARS



4 CONFÉRENCES SUR DUBAÏ
SAMEDI LE 27 SEPTEMBRE
SHERATON À LAVAL - 2440
AUTOROUTE DES LAURENTIDES,
LAVAL, QC, H7T 1X5
DIMANCHE LE 28 SEPTEMBRE
L'HÔTEL MORTAGNE - 1228 RUE
NOBEL, BOUCHERVILLE, QC,
J4B 5H1
SAMEDI 4 OCTOBRE
L'HÔTEL UNIVERSEL - 5000 RUE
SHERBROOKE EST, MONTRÉAL,
QC, H1V 1A1
DIMANCHE 5 OCTOBRE
EN ANGLAIS AU HOLIDAY INN
HOTEL & SUITE POINTE-CLAIRE
6700 ROUTE TRANSCANADIENNE,
POINTE-CLAIRE, QC, H9R 1C2
R.S.V.P. : 1 866 932-2151

PRIX À PARTIR
2749\$ / PERSONNE EN OCC. DOUBLE
(CABINE INTÉRIEURE)
TAXES INCLUSES


Unikatours.com
1-844-UNIKATOURS

514 733-7770 **450 430-2151**

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez
Jean de Billy au 514 985-3456 - jdebilly@ledevoir.com

Septembre 2014
et plus

L'Action NATIONALE



dossier du mois
RASSEMBLEMENT
CITOYEN
DESTINATION
ce numéro 12\$
taxes et expédition comprises

Abonnements et achats
à la boutique
action-nationale.qc.ca
au téléphone
514-845-8533
(sans frais: 866-845-8533)
par la poste
82, rue Sherbrooke Ouest,
Montréal QC H2X 1X3

destiNation
L'ambition de rompre

VENDREDI 24 OCTOBRE 2014

MARIO BEAULIEU
AU LION D'OR

SOUPER CONFÉRENCE 2014
DE L'ACTION NATIONALE

Billets en vente à
L'Action nationale

125\$

repas, vin, taxes, service
et reçu fiscal compris

Le Devoir

Lire aussi · N'oubliez pas la Catalogne. Une chronique de François Brousseau. Page B 1

Résultats des tirages du : 2014-09-13

649 Prochain gros lot (approx.) : 5 000 000 \$ + 1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ 16241515-01	<table border="1" style="font-size: small;"> <tr><td>02</td><td>07</td><td>17</td><td>40</td></tr> <tr><td>31</td><td>39</td><td>43</td><td>compt.</td></tr> </table>	02	07	17	40	31	39	43	compt.	<table border="1" style="font-size: small;"> <tr><td>06</td><td>07</td><td>31</td><td>32</td></tr> <tr><td>39</td><td>40</td><td>49</td><td>compt.</td></tr> </table>	06	07	31	32	39	40	49	compt.	Extra 7122315
02	07	17	40																
31	39	43	compt.																
06	07	31	32																
39	40	49	compt.																

En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Congédié ?

Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

ACTUALITÉS

REVENU CANADA

Des intellectuels à la défense des organismes taxés de partisanerie

DEAN BEEBY
à Ottawa

Plus de 400 intellectuels demandent que l'Agence du revenu du Canada mette fin à son audit d'un groupe de réflexion, affirmant que le gouvernement conservateur tente d'intimider, de museler et de réduire au silence ses détracteurs. Dans une lettre ouverte, le groupe défend le Centre canadien de politiques alternatives, un groupe de réflexion de gauche ciblé par un audit sur ses activités politiques. L'Agence estime qu'il est partial et partisan. Selon la missive, le centre mène ses recherches de façon «juste et objective», et ses critiques fréquentes des politiques gouvernementales n'en font pas une organisation partisane.

Contre le travail intellectuel

Le groupe réclame un moratoire sur tous les audits concernant les activités politiques des groupes de réflexion jusqu'à ce que l'agence fédérale adopte un processus de sélection neutre et juste.

Le Centre canadien de politiques alternatives fait partie d'un groupe de 52 organismes caritatifs ciblés dans le cadre d'un programme de 13,4 millions de dollars lancé en 2012 afin de déterminer si un ou plusieurs d'entre eux violaient une loi qui limite leurs dépenses pour des activités politiques à 10% de leurs ressources. «L'Agence du revenu du Canada a la responsabilité,

pour les contribuables, de protéger l'intégrité du secteur caritatif pour s'assurer que les organismes se conforment aux règles», a expliqué Carter Mann, porte-parole de la ministre du Revenu, par courriel.

La première vague d'audits concernait des groupes environnementaux ayant critiqué la politique conservatrice en matière d'énergie et d'oléoducs, mais le champ d'action du programme a par la suite été élargi pour inclure les organismes de lutte contre la pauvreté, les groupes d'aide internationale et les organismes de défense des droits de la personne qui sont eux aussi souvent critiqués du gouvernement Harper.

Ce nouveau programme de vérifications a provoqué ce qui a été qualifié d'«émasculation du militantisme», alors que certains groupes pratiquent l'autocensure pour éviter de se mettre les vérificateurs à dos. La ministre du Revenu, Kerry Lynne Findlay, a soutenu que ces vérifications sont effectuées de façon indépendante, et des responsables de l'agence martèlent que leurs décisions sont neutres, non partisans et objectives.

«Plutôt que de tenter de museler et d'empêcher la recherche utile et légitime, il est désormais temps que vous fassiez plus efficacement la promotion du bien public sous la force d'une recherche scientifique solide», somment de leur côté les signataires de la lettre.

La Presse canadienne

CITRONNELLE

L'interdiction s'étend aux bracelets

GUILLAUME
BOURGAULT-CÔTÉ

Il n'y a pas que les chasse-moustiques à base de citronnelle que Santé Canada a dans sa ligne de mire. L'organisme fédéral a sommé une compagnie de retirer des rayons tous ses bracelets à la citronnelle, même s'ils ne s'affichent pas comme répulsifs et qu'ils ne nécessitent aucune application sur la peau.

La compagnie québécoise Hubmar a produit et vendu pendant une quinzaine d'années des bracelets de différentes couleurs contenant de la citronnelle pure. Sur l'emballage, il n'était nulle part écrit que le bracelet avait des vertus insectifuges. Quelques images suggéraient le type d'usage: un randonneur en forêt, deux joueurs de golf, une famille en camping, un chasseur.

«On ne dit pas que c'est un chasse-moustiques, parce que nous n'avons pas l'homologation d'un chasse-moustiques et que nous ne prétendons pas l'avoir non plus», explique le président de la compagnie, Joe Benamor. Les gens comprennent ce que c'est. On parle d'un produit imbibé de citronnelle, mais qui n'est pas topique et pour lequel on n'a jamais recensé aucun problème.»

Santé Canada a toutefois sommé le fabricant de cesser la vente de son produit au début 2013. Dans une lettre obtenue par *Le Devoir*, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) indiquait qu'elle exige de tous les chasse-moustiques qu'ils soient enregistrés comme tels et qu'ils répondent aux normes en vigueur. Cela inclut les produits de citronnelle en lotion, vaporisateur, bracelet ou timbre, selon Santé Canada. Le document rappelle ensuite



DENDROICA CERULEA/CC

Santé Canada a interdit tous les chasse-moustiques à base de citronnelle faute d'études prouvant leur innocuité.

que les fabricants doivent prouver l'innocuité de leur produit, et que ceux qui ne peuvent le faire perdront leur homologation. C'est ce règlement qui a mené au retrait de tous les chasse-moustiques à base de citronnelle, comme *Le Devoir* le rap-

Les fabricants doivent prouver l'innocuité de leur produit, et ceux qui ne peuvent le faire perdent leur homologation

portait le 3 septembre.

Dans sa réponse à Santé Canada, en février 2013, le président de Hubmar alléguait que ses bracelets n'étaient pas des répulsifs. «Ce sont des produits de consommation avec une fragrance de citronnelle. Et la citronnelle est permise et utilisée comme ingrédient dans les savons et les shampoings [le maquillage égale-

ment]», notait M. Benamor.

Il signalait aussi que la Food and Drug Administration, aux États-Unis, considérait l'huile de citronnelle comme un produit généralement sécuritaire. Hubmar vend d'ailleurs actuellement ses bracelets au sud de la frontière et en Europe.

Cavalier

En entretien, Joe Benamor explique avoir trouvé l'attitude de Santé Canada cavalière dans ce dossier. «Ils sont arrivés du jour au lendemain en nous disant que notre produit était considéré comme un répulsif et en avisant certains détaillants qu'il fallait retirer les produits, dit-il. On a fait valoir nos arguments, mais la machine était en marche. Et quand ils nous ont finalement permis d'écouler la marchandise — le

«On parle d'un produit imbibé de citronnelle, mais qui n'est pas topique et pour lequel on n'a jamais recensé aucun problème»

Joe Benamor, président de la compagnie Hubmar

temps que le dossier soit étudié, les stocks avaient déjà été renvoyés. C'était trop tard.»

Comme les producteurs de chasse-moustiques, M. Benamor trouve le processus d'homologation de Santé Canada vicié. «Ils sont à court d'un point de vue scientifique, estime-t-il. Malheureusement, ils se font amener sur un chemin par les grosses pharmaceutiques qui peuvent fournir toutes les informations souhaitées. Elles ont des avocats, des chercheurs, des chercheurs, et donnent un dossier tout ficelé. Au final, ni le marché ni les consommateurs n'ont l'occasion de dire si c'est bon ou pas.»

Santé Canada n'a pas répondu à nos demandes d'information dans ce dossier, faisant valoir que la position de l'organisme était décrite dans la lettre de l'ARLA.

Le Devoir

Toronto. Tôt pronto.

Porter règle ses horaires sur les vôtres.
17 vols par jour directement au centre-ville de Toronto.

Bon vol et bonne journée.

porter
raffinée sur toute la ligneHALIFAX
MONCTON
MONT-TREMBLANT
MONTRÉALOTTAWA
QUÉBEC
SAULT STE. MARIE
STEPHENVILLEST. JOHN'S
SUDBURY
THUNDER BAY
TIMMINSTORONTO
WINDSOR
BOSTON
BURLINGTON, VTCHICAGO
MYRTLE BEACH
NEW YORK
WASHINGTON

flyporter.com

ÉDITORIAL

BRÉSIL

L'évangile de Marina

Le Brésil, qui s'en ira aux urnes le 5 octobre prochain, est sens dessus dessous avec l'ascension vertigineuse de la candidate à la présidence Marina Silva, environnementaliste de premier plan et... chrétienne évangélique. L'électorat tombé sous le charme, disent les sondages à moins de trois semaines du scrutin, est fort tenté de montrer la porte au Parti des travailleurs, au pouvoir depuis onze ans. Bouversements politiques appréhendés au sein de la puissance émergente d'Amérique latine.

Il y a seulement un mois, la présidente sortante, Dilma Rousseff, héritière de Lula, était encore grande favorite pour l'emporter. Puis, tout a basculé, littéralement, avec le décès, le 13 août dernier, du candidat du Parti socialiste brésilien (PSB), Eduardo Campos, dans un écrasement d'avion. Lui a succédé sa colistière, Marina Silva, 56 ans, qui aurait normalement dû se trouver à bord, mais que la « divine providence », déclarerait-elle plus tard, a retenue avant qu'elle n'y monte. En lieu et place, les intentions de vote en sa faveur ont remonté de manière fulgurante, alors que M. Campos menait une bataille de troisième place dans les sondages. Aux dernières nouvelles, les enquêtes placent maintenant Dilma Rousseff et Marina Silva à égalité dans les intentions de vote au premier tour et donnent la seconde victorieuse au deuxième, prévu pour le 26 octobre. Spectaculaire reconfiguration du paysage électoral.

Vote de sympathie, certes, mais pas seulement. Une autre tuile vient de tomber sur le Parti des travailleurs (PT) de M^{me} Rousseff avec l'annonce que le Brésil, géant de l'économie latino-américaine, était entré en récession. À l'arrivée de M^{me} Rousseff au pouvoir, en 2010, le PIB brésilien croissait au rythme annuel de 7,5%. Il s'est contracté de 0,6% au deuxième trimestre de 2014. Terrain fertile, donc, pour l'opposition. Encore que ce dégonflement de la croissance n'a pas, jusqu'à maintenant, influé sur l'emploi, qui demeure à un sommet historiquement élevé. La dernière décennie a vu des millions de Brésiliens sortir de la pauvreté. Ont été mis en place des programmes sociaux, dont le plus connu est Bolsa Familia — qui encourage la scolarisation en échange d'un revenu de soutien. Bolsa Familia bénéficie au quart des 200 millions de Brésiliens. Sauf que le PT souffre de l'usure du pouvoir et qu'il a été déboussolé par le grand mouvement protestataire qui a déferlé sur le pays en 2013 contre le gouvernement, notamment pour ses investissements pharaoniques dans l'organisation de la Coupe du monde de soccer.

L'essentiel de la classe politique brésilienne campe au centre gauche. En l'occurrence, M^{me} Silva réussit pour l'heure à incarner une promesse de rénovation politique, bien qu'elle ait été ministre de l'Environnement sous le président Lula de 2003 à 2008, avant de rompre avec le PT. Afro-Américaine qui a grandi dans une communauté modeste de ramasseurs de caoutchouc en Amazonie, elle mange à tous les râteliers, conformément à ce qu'est devenue la gauche moderne: elle s'est rendue acceptable à la droite d'affaires, tout en conservant ses appuis à gauche pour sa militance écologiste.

Membre de l'Assemblée de Dieu, elle traduit en particulier la croissance phénoménale de l'influence politique des Églises évangéliques, qui ont rempli auprès des démunis le vide créé par le musellement par le Vatican des tenants de la théologie de la libération dans les années 1980. Appuyée par la machine médiatique évangélique, qui est tentaculaire, Silva est donc une conservatrice morale — qui vient d'ailleurs de faire une série de déclarations anti-gais. Sa faconde, écrit *Le Monde*, renvoie l'image d'une candidate au-dessus de la mêlée. Mais élue, quelle bible défendrait-elle?

VÉLOS ET PIÉTONS SUR LA ROUTE

Code caduc

Le bilan routier des automobilistes s'est beaucoup amélioré ces dernières années, passant sous la barre des 400 décès. Il y a de quoi se réjouir. Pendant ce temps toutefois, celui des cyclistes s'aggrave. De 2008 à 2013, le nombre de morts dû au vélo a crû de 17,3%. Le printemps a été particulièrement funeste.

La mutation du Code de la route en 1981 en Code de la sécurité routière a été un des éléments importants dans la baisse graduelle du nombre de décès sur les routes, en dépit d'une croissance continue du parc automobile. Cette transformation des règles fondamentales a contribué à un processus lent de

changement de culture; lequel, aujourd'hui, nous fait considérer comme des horreurs certains comportements banals de jadis. Exemple: rouler vite, en fumant, sans ceinture de sécurité, avec « quelques petites bières » dans le corps et avec six enfants empilés à l'arrière de la voiture non-attachés.

Il faut continuer à faire évoluer notre culture des transports afin de mieux protéger, systématiquement, cyclistes et piétons; afin qu'un principe de prudence se développe, que la route ne soit plus considérée comme l'empire absolu des automobiles et camions. L'opposition officielle le réclamait la semaine dernière. Un des porte-parole, Sylvain Pagé, député péquiste de Labelle, a raconté avoir récemment demandé l'arrêt d'un chantier dans son comté: on construisait un carrefour giratoire sans avoir pensé aux piétons et cyclistes!

L'anecdote illustre ce qu'il y a à changer dans notre culture des transports. Le ministre Robert Poëti, et c'est encourageant, a promis des amendements à l'actuel code. Dès son arrivée en poste, il a mis sur pied une consultation, promettant un projet de loi au printemps.

Ce projet est bien aussi urgent que d'autres, comme l'élargissement d'une autoroute à Québec (ville qui a déjà un des ratios les plus élevés de kilomètres d'autoroutes par habitants... et dont le réseau de transport en commun est déficient). En avril, le coroner Jean Brochu, après avoir enquêté sur la mort de trois cyclistes à Montréal en 2013, réclamait des changements en profondeur à un code qui, selon lui, est si mal adapté à la croissance rapide de la pratique cycliste que d'autres morts lui paraissent inévitables.

Dans son mémoire déposé le 14 août, Vélo Québec va plus loin: le code, rédigé à une époque où les pistes cyclables étaient à peu près inexistantes, doit entièrement être refondu. C'est une vision « automobile » qui le sous-tend, où le vélo est considéré comme un loisir ou un « jouet pour les enfants ». La nouvelle situation et le changement de culture nécessaire impliquent une modification audacieuse, allant au-delà de simples amendements.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
Adjoints PAUL CAUCHON, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENVY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



LETTRES

Politique: l'art de dire une chose et son contraire

Le PQ soutenait avec enthousiasme le projet d'oléoduc Énergie Est de TransCanada lorsqu'il était au pouvoir. On lisait en effet dans les pages du *Devoir* du 2 août 2013 que « Pauline Marois a déjà manifesté son ouverture au projet de TransCanada. [...] Selon le discours du Parti québécois, l'arrivée de pétrole de l'Ouest canadien n'est pas incompatible avec la volonté de réduire les émissions de gaz à effet de serre du Québec ainsi que notre dépendance aux hydrocarbures. » Or voilà que Bernard Drainville, porte-parole du PQ en matière d'énergie, exige maintenant l'arrêt du projet qu'il juge à présent désastreux sur le plan environnemental et qu'il qualifie d'autoroute pour les sables bitumineux. Comment ne pas devenir cynique par rapport à la politique quand les partis changent ainsi leur fusil d'épaule selon qu'ils sont ou non au pouvoir?
Véronica Ponce
Montréal, le 11 septembre 2014

Obama et l'idéologie islamique

Toute la rhétorique guerrière des Occidentaux est basée sur l'idée que la seule façon de

régler le conflit passe par l'élimination physique des extrémistes de l'islam. Il semble qu'après avoir observé le conflit entre Israël et la Palestine, on finit par comprendre que la solution militaire à ce type de conflit n'a rien réglé et que ce n'est pas la bonne solution.

L'origine du conflit est d'abord idéologique. Obama l'affirme en disant que « l'organisation terroriste n'a rien d'islamique, car aucune religion n'encourage le massacre d'innocents ». Il faudrait qu'il redescende sur Terre et qu'il lise les livres sacrés. Car même s'ils sont sacrés, ils recommandent tous d'éliminer les incroyants, les athées et les homosexuels. Aucune religion n'accepte la critique de ses livres sacrés ni la critique tout court.

Donc, la lutte contre le terrorisme doit avant tout être idéologique. Aucune publication qui ferait des recommandations meurtrières comme il en existe dans ces livres sacrés ne pourrait être publiée de nos jours. Les livres sacrés ont une sorte de « droit acquis » qui les protège de toutes interdictions. Pourtant une publication telle que *Mein Kampf*, écrite par Hitler, est maintenant censurée dans de nombreux pays.

Qu'attend le président Obama pour demander à ce que ces livres soient censurés? Les idéologies fascistes n'ont plus leur place au XXI^e siècle.

Jean-Paul Michon
Québec, le 11 septembre 2014

Harper, ce persécuté

Décidément Stephen Harper, pour le peu qu'on le prenne au sérieux, joue bien son rôle de nouveau persécuté politique. Peut-être désire-t-il un Oscar? M. Harper n'est pas à une frasque près, faut-il le préciser. Cette fois-ci, il se dit persécuté par les journalistes québécois qui sont de la gauche politique. Un peu sarcastique n'est-ce pas? Lors de sa plus récente visite à Québec, il a ignoré les journalistes, comme à chaque visite d'ailleurs, en refusant complètement de répondre à leurs questions, car ils seraient tous gauchistes. Donc, ces méchants mal orientés, à ses yeux, sont des ennemis jurés à l'opposition farouche qui ne méritent pas de vivre. Un fléau puisque ces rustres gauchistes portent l'irréparable péché. Ce n'est pas tout, notre ami Stephen est capable de pire encore. En effet, toujours selon lui, les journalistes à Ottawa sont tous versés dans le camp de Justin Trudeau. Tiens donc, on rejoue la carte du politicien persécuté; autre ville et même discours. Pendant ce temps, le petit lieutenant et apôtre de la réconciliation, Denis Labelle, et Jacques Gourde, un soldat qui écoute au doigt et à l'œil, adoptent le mutisme le plus complet au sujet des récentes déclarations de leur chef. C'est désolant, mais pas surprenant.

Michel Beaumont
Québec, le 12 septembre 2014

LIBRE OPINION

Yes Scotland: à l'opposé de la recette péquiste

ALEXANDRE LEDUC
Délégué de Québec solidaire en Écosse

Le 18 septembre prochain, le peuple écossais se prononcera sur son destin. Il devra décider s'il veut demeurer une entité au sein du Royaume-Uni ou s'il veut devenir un pays indépendant. Peu importe le résultat final de cette campagne, nous pouvons d'ores et déjà constater que son succès s'est construit en contradiction avec les orientations défendues ces dernières années par le Parti québécois.

L'observateur averti remarquera que les militants de Yes Scotland font campagne pour les services publics, contre les privatisations, pour sortir du nucléaire, pour de meilleures redevances sur les ressources naturelles, pour une meilleure répartition de la richesse, etc. Il s'agit donc, fondamentalement, d'une proposition d'indépendance fondée sur un projet social progressiste.

En matière de justice sociale, on pourrait comparer la relation Écosse-Royaume-Uni à la relation Québec-Canada en ce sens où l'Écosse a toujours été reconnue comme étant plus sociale-démocrate que sa voisine anglaise. Le gouvernement conservateur de Londres et son plan sévère d'austérité et de privatisation n'ont donc rien pour plaire aux Écossais qui sont attachés à leurs services publics. La déconnexion entre le pouvoir britannique et la population écossaise s'exprime

aussi dans les urnes où les résultats électoraux des conservateurs sont catastrophiques. Une blague très populaire en ce moment souligne avec justesse qu'il y a davantage de pandas au zoo d'Édimbourg que de députés conservateurs en Écosse... Les indépendantistes écossais ont habilement réussi à faire du référendum du 18 septembre un plébiscite sur la politique du gouvernement conservateur de Londres. Lorsque l'on voit des leaders péquistes rejouer le vieux disque: « l'indépendance ne se fera ni à gauche, ni à droite, mais vers l'avant », on se dit qu'ils devraient suivre plus attentivement la campagne écossaise du « Oui »!

Moteur multiculturel

L'Écosse est anglicisée depuis très longtemps (moins de 2% des Écossais parlent le gaélique); la question linguistique n'est donc pas le moteur du projet indépendantiste. La campagne du Oui a présenté, par ailleurs, un projet d'inclusion sociale et d'ouverture culturelle. Ce nationalisme civique a mobilisé différentes communautés culturelles en faveur de l'indépendance. Sur le site Internet de Yes Scotland, on voit différents groupes ethnoculturels militant pour le camp du Oui: Africains pour le Oui, Asiatiques pour le Oui, Anglais résidant en Écosse pour le Oui. La campagne met d'ailleurs souvent en avant Humza Youssaf, jeune ministre de 29 ans d'origine kenyan et pakistanaise, pour démontrer

que l'avenir de l'Écosse inclut tout le monde. On est loin ici d'un projet identitaire frileux et craintif de la diversité, loin de la Charte des valeurs du PQ. La campagne Yes Scotland démontre qu'il est possible pour un peuple de s'affirmer sans rejeter.

L'une des questions qui intéressent les militants souverainistes du Québec est la façon dont les différents partis politiques en faveur de l'indépendance (Scottish National Party, Scottish Green Party et Scottish Socialist Party) ont réussi à travailler ensemble au sein de la coalition Yes Scotland. L'Écosse a adopté un mode de scrutin proportionnel qui facilite probablement cette cohabitation. Le mode de scrutin proportionnel a tendance à créer des coalitions, ce qui force les partis politiques à travailler ensemble davantage que dans notre système actuel.

Au Québec, la cohabitation de différents partis souverainistes (PQ, QS et ON) est relativement récente dans notre histoire politique. L'expérience écossaise peut être instructive si on en arrivait un jour à devoir discuter d'un front commun ponctuel des indépendantistes qui ne dureraient que le temps d'une campagne référendaire. La campagne référendaire écossaise est déjà riche d'enseignements pour le mouvement indépendantiste québécois et c'est pour mieux en comprendre les rouages que je me rendrai, pour les solidaires, à titre d'observateur au pays des tartans et des cornemuses.

IDÉES

Les Attikameks ne nous menacent pas!

Les Québécois ont tout intérêt à ce qu'ils soient moins pauvres en exploitant leurs ressources

PIERRE TRUDEL

Chargé de cours, Science politique, UQAM

La déclaration de souveraineté de la nation attikamek ne menace pas les Québécois. «Les lois du Québec s'appliquent sur tout le territoire du Québec», leur a répondu le premier ministre, réponse qui vise aussi à rassurer les Québécois, eux qui, à cause de deux référendums, donnent un autre sens à ce terme. Clairement, les Attikameks affirment qu'ils ne sont pas contre le développement; ils veulent y participer à la hauteur de leur statut de nation.

Cette déclaration de souveraineté constitue une invitation à vivre ensemble selon les normes de droit international, dont s'est d'ailleurs inspirée récemment la Cour suprême au sujet du droit d'un peuple autochtone de Colombie-Britannique. La nation Tsilhqot'in n'a jamais ratifié de traité, à l'instar des Attikameks. Comme dans la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, le jugement Tsilhqot'in, qui reconnaît pour la première fois l'existence d'un «titre» de propriété autochtone sur un territoire, fait aussi usage du terme «consentement».

«Le droit de contrôler la terre que confère le titre ancestral signifie que les gouvernements et les autres personnes qui veulent utiliser les terres doivent obtenir le consentement des titulaires du titre ancestral. Si le groupe autochtone ne consent pas à l'utilisation, le seul recours du gouvernement consiste à établir que l'utilisation proposée est justifiée en vertu de l'art. 35 de la Loi constitutionnelle de 1982.»

Contrairement à ce qu'on a entendu, il ne s'agit pas d'un droit de veto sur le développement des ressources. Cependant, l'obligation de tenir compte des Autochtones est renforcée. C'est au gouvernement de démontrer qu'il respecte le «titre ancestral». Lui revient le fardeau de la preuve pour convaincre la Cour qu'il s'adonne à un juste équilibre entre l'intérêt public et l'intérêt des peuples autochtones.

Le ministre des Affaires autochtones du Québec semble faire cette lecture du dernier jugement en souhaitant renégocier le projet d'entente au sujet de la participation des Attikameks au plan d'exploitation des ressources du territoire. Contrairement au premier ministre...

Pour Philippe Couillard, les Attikameks devraient se contenter de ce projet d'entente qui a été rejeté lors d'un référendum par une des trois communautés. Le nouveau Conseil de la nation attikamek la considère comme une entente administrative et non comme une entente de nation à nation comme le prétend le Québec. Selon le Conseil de la nation, elle ne répond pas aux exigences des droits ancestraux, ni par surcroît, au titre ancestral défini par la Cour suprême et que possèdent manifestement les Attikameks.



SOURCE ATKAMEKWSIPI.COM

Le nouveau Conseil de la nation attikamek considère l'entente qu'il a avec le gouvernement à propos de l'exploitation des ressources naturelles comme une entente administrative, et non comme une entente de nation à nation, tel que le prétend le Québec.

Il importe ici de rappeler que la Cour suprême n'a pas retenu les arguments des avocats de la Colombie-Britannique selon lesquels des nomades possèdent un titre ancestral seulement sur la partie du territoire qu'ils occupaient «intensivement» et pas sur un vaste territoire. C'est exactement le même argument que les avocats du Québec ont utilisé en cour supérieure du Québec dans l'affaire de l'exploitation de la forêt de l'île René-Levasseur. La Cour suprême qualifie donc de «possession suffisante» l'occupation des Tsilhqot'in de leur territoire, tel que l'a fait un juge de première instance de Colombie-Britannique et affirme que la décision de la seconde instance juridique donnant raison à la Colombie-Britannique reposait sur une «thèse erronée».

«En concluant que l'existence du titre ancestral avait été établie en l'espèce, le juge de première instance a identifié le bon critère juridique et l'a correctement appliqué à la preuve. Le territoire était peu peuplé, mais il a relevé des éléments de preuve indiquant que les parties du territoire sur lesquelles il a conclu à l'existence du titre étaient régulièrement utilisées par les Tsilhqot'in, ce qui appuyait sa conclusion quant à la possession suffisante.» Elle ajoute: «Les

critiques de la province à l'endroit des conclusions de fait du juge de première instance reposent principalement sur la thèse erronée voulant que le titre ancestral s'attache uniquement à des secteurs spécifiques occupés intensivement.»

Cette question au sujet de l'intensité de l'occupation du territoire se trouve au cœur du jugement Tsilhqot'in. Au Québec, en 2005, à propos des Innus de Pessamit, la juge Grenier de la cour supérieure n'a pas non plus retenu cet argument de la possession insuffisante du territoire en émettant l'ordonnance de sauvegarde qui a arrêté l'exploitation forestière par la compagnie Kruger, bien entendu, de façon temporaire, puisqu'une autre instance allait devoir se prononcer sur la nature et sur l'existence du titre innu. On a vu en Colombie-Britannique que cela peut prendre dix ans. Les Innus de Pessamit ont cessé leurs poursuites faute d'argent, changement de chef oblige. Afin d'éviter ces longues démarches juridiques qui, à mon avis, se font aux dépens du plus faible — et du contribuable... —, il importe également de rappeler que la Cour suprême souhaite que les gouvernements optent pour la solution «entente politique», vu la longueur des procé-

dures et la nature du problème.

Les propos de Philippe Couillard selon lesquels les lois du Québec s'appliquent sur tout son territoire doivent être remis dans son contexte «constitutionnel». Selon le dernier jugement de la Cour suprême: «Les droits ancestraux constituent une limite à l'exercice des compétences tant fédérales que provinciales.» La Cour suprême a invalidé la loi sur la forêt de Colombie-Britannique en reconnaissant le titre ancestral. Pourquoï, dans dix ans, faire courir ce risque au Québec plutôt que négocier sérieusement? On a vu que la Cour suprême a qualifié de thèse erronée l'argument principal qu'a avancé le Québec pour invalider le titre ancestral des Innus, argument que le Québec reprendra pour s'opposer aux Attikameks qui se trouvent dans la même situation que les Innus.

Les Québécois ont tout intérêt à ce que les Attikameks soient moins pauvres en exploitant leurs ressources, en obtenant des redevances (ou l'équivalent) et en faisant en sorte qu'ils participent dès le départ à l'élaboration des plans d'exploitation des ressources, eux qui connaissent bien le territoire et surtout, eux qui ont un attachement historique particulier à ce territoire.

Le Parti québécois doit regagner la confiance des Québécois

NICOLAS MARCEAU

Député de Roussseau et ex-ministre des Finances et de l'Économie

Le Parti québécois a pour objectif de faire du Québec un pays. Ce projet noble et moderne se heurte actuellement au cynisme et à la perte de confiance de la population envers la classe politique. Je crois que, pour faire progresser l'appui des Québécois à l'indépendance, notre parti doit d'abord regagner leur confiance. C'est pourquoi nous devons clairement expliquer nos valeurs et nos priorités d'action et répondre aux questions.

Sur le pourquoi de l'indépendance, je réponds qu'être indépendant, c'est être libre et en plein contrôle. Être indépendant, cela veut dire que toutes les décisions concernant le Québec sont prises par les Québécois et seulement par eux. Ce n'est pas le cas présentement puisque la moitié des décisions nous concernant est prise dans un Parlement fédéral où nous ne sommes qu'une minorité, par les représentants de la nation canadienne-anglaise qui y sont majoritaires. L'indépendance nous permettrait donc de faire des choix à notre image, différents de ceux du reste du Canada. Les autres raisons de faire l'indépendance découlent essentiellement de la liberté et du plein contrôle.

Sur le comment, j'ai trois convictions. La première est que nous devons être transparents. Lors de la dernière élection, on nous a reproché notre ambivalence sur la tenue d'un éventuel référendum. Pour regagner la confiance de nos concitoyens, nous devons donc changer. Au moment du scrutin, ils ne doivent plus avoir à deviner nos intentions. Il faudra ainsi qu'au moment de voter en 2018, les Québécois sachent si un référendum se tiendra advenant que nous formions le gouvernement.

Deuxièmement, pour convaincre nos concitoyens des avantages de l'indépendance, nous devons en faire la démonstration rigoureuse et cesser



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Nicolas Marceau croit que le PQ doit demeurer un parti «social-démocrate», un parti de centre gauche.

de croire que de simples slogans feront l'affaire.

Troisièmement, pour faire l'indépendance, le pouvoir est nécessaire. En effet, pour faire le pays, il y a deux exigences: un référendum doit se tenir et il doit être gagnant. La deuxième exi-

Ajoutons qu'au pouvoir, notre parti peut transformer le Québec et ainsi rendre l'indépendance plus facilement réalisable

gence nous impose de convaincre les Québécois que l'indépendance est avantageuse. De la première découle que nous devons disposer d'un parti politique qui puisse former le gouvernement pour la réaliser dans le cadre d'un référendum. Le pouvoir est donc incontournable.

Ajoutons qu'au pouvoir, notre parti peut transformer le Québec et ainsi rendre l'indépendance plus facilement réalisable. Par exemple, plusieurs voient notre endettement comme un obstacle à l'indépendance. Un gouvernement issu de notre parti peut aplanir cet obstacle en assainissant nos finances publiques. Et le pouvoir permet bien sûr d'autres pas vers le pays: mieux accueillir nos immigrants, renforcer l'enseignement de l'histoire, faire entendre la voix du Québec à l'international, etc. Le pouvoir nous rapproche donc de notre but.

En toute transparence, nous devons également expliquer ce que nous ferons du pouvoir s'il nous est confié. J'estime qu'il faut placer le développement économique de notre nation au sommet de nos priorités. Ainsi serons-nous en

phase avec les préoccupations de nos concitoyens. Notre parti doit proposer les meilleures politiques pour assurer l'enrichissement de nos concitoyens, une croissance économique vigoureuse et des finances publiques saines. Nous devons aussi réaffirmer que l'État a un rôle actif à jouer dans notre développement économique.

J'insiste sur la croissance économique pour deux raisons fondamentales. La première est que le progrès économique de notre peuple renforcera sa confiance en ses moyens et lui permettra d'envisager sereinement son émancipation. La seconde est que sans croissance, l'activité économique est un jeu à somme nulle où un dollar gagné par l'un doit provenir des poches d'un autre. Dans un tel contexte, la solidarité à l'avantage des uns se fait nécessairement au détriment des autres. L'absence de croissance fragilise l'appui à la solidarité. En outre, sans croissance, même la plus utile des réformes se fait nécessairement au détriment de certains groupes. Sans croissance, les réformes sont difficilement menées à bien et le progrès n'est guère possible.

Au pouvoir, notre parti sera évidemment guidé par ses valeurs. Nous sommes et devons demeurer un parti social-démocrate, un parti de centre gauche. Or, dans «centre gauche», il y a «gauche» pour valeurs de solidarité, d'équité, d'attachement aux services publics et de respect de l'environnement, et il y a aussi «centre», pour parti pragmatique, réformateur, audacieux, qui cherche l'équilibre entre enrichissement, solidarité et respect de l'environnement. Notre parti doit pleinement assumer ce que les deux termes impliquent. En même temps, parce qu'il vise l'indépendance, notre parti doit regrouper en son sein des Québécois de tendances diverses. Il doit demeurer rassembleur.

Pour que nous avançons sur le chemin du pays, il faut que nos concitoyens, jeunes et moins jeunes, de nos villes et de nos régions, nous refassent confiance. C'est, selon moi, le premier défi à relever.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (caricaturiste); information générale: Isabelle Paré (chef de division), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boissvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Mélanie Loisel et Philippe Orfalli (reporters); information politique: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélair-Cirino et Robert Dutriscac (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter); Véronique Chagnon et Louis Gagné (pupitre); information culturelle: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et François Lévesque (reporters), Julie Carpentier (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins, Éric Desrosiers, Jessica Nadeau et Karl Rettino-Parazelli (reporters), Gérard Dallaire (pupitre); information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters); Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Emilie Folie-Boivin (pupitre); équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Munger, Philippe Papineau et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Sophie Chartier et Florence Sara G. Ferraris (assistants); correction: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (secrétaire); Laura Pelletier et Arnaud Stopa (commis); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Vanessa Racine (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ Edith Caron (adjointe), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Evelyne De Varennes, Amel Ellimam, Nathalie Jobin (par intérim), Claire Paquet et Chantal Rainville (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Laurence Hémond (secrétaire); PRODUCTION Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin et Nathalie Zematits; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Maxime-Olivier Leclerc (coordonnateur du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez; ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Florentina Draghici, Céline Furoy et Véronique Pagé.

ACTUALITÉS

ÉCOSSE

SUIITE DE LA PAGE 1

Salmond, le premier ministre souverainiste. « Bien sûr que je veux l'indépendance. Le gouvernement central ne connaît rien à l'Écosse. Et j'en ai marre des politiques d'austérité imposées par Westminster. Je veux une société juste », dit ce photographe d'une cinquantaine d'années. Les clients approuvent d'un signe de tête.

C'est comme ça dans tous les quartiers. En arrivant en Écosse, ça saute aux yeux: des citoyens engagés comme Isabelle Lennie et Terence Chan, il y en a des milliers. Jeunes et vieux. De gauche et de droite. La campagne référendaire a réveillé l'esprit civique, forcé les gens à prendre position et amené le projet de « pays » dans les soupers de famille. Ici, tout le monde ne parle que de ça.

Le premier ministre écossais, Alex Salmond, a accompli ce que les indépendantistes « purs et durs » du Québec prônent depuis toujours: pour faire l'indépendance, il faut en parler. Tout le temps. Même si c'est impopulaire. Et mettre en avant une feuille de route crédible vers le « pays ».

En tout cas, pour le leader indépendantiste écossais, ça fonctionne. À trois jours du référendum, la moitié des Écossais se disent prêts à cocher Oui. Au lancement de la campagne, il y a deux ans, le Non ralliait pourtant une majorité sans équivoque de 63% des électeurs.

Le grand réveil

« Oui, parler aux gens d'indépendance, ça fonctionne. Absolument. Si tu parles aux gens, tu verras qu'ils sont intéressés. Si les indépendantistes eux-mêmes n'en parlent pas, qui le fera? », dit Michael Fry, historien et auteur, attaché dans un café du centre-ville d'Édimbourg.

« Le Oui a mené une campagne impressionnante, ajoute-t-il. La population a embarqué. Ici comme dans la plupart des pays occidentaux, les campagnes électorales ne sont plus ce qu'elles étaient. Elles sont planifiées pour la télévision. Mais on a assisté à une renaissance de la politique grassroots, d'une politique qui implique le peuple. Les assemblées publiques sont bondées. Les gens sont très intéressés par la campagne, surtout la campagne du Oui. »

MIGRATION

SUIITE DE LA PAGE 1

M^{me} Wihtol de Wenden est à Québec cette semaine pour présenter une conférence sur le sujet à l'Institut québécois des Hautes Études internationales (IQHE) de l'Université Laval.

L'un de ses livres le plus connus est *L'Atlas des migrations*. Elle a aussi écrit un ouvrage intitulé *Faut-il ouvrir les frontières?* Quand on lui demande comment cela pourrait fonctionner, elle cite en exemple les marchés communs, comme l'Union européenne, et la mobilité qu'ils permettent.

« Il y a eu des avancées récentes au sein de l'Union européenne, dit-elle. On a ouvert les portes à plusieurs catégories de gens, comme les étudiants. Avec le vieillissement de l'Europe, il y a des politiques pour les travailleurs de soins dont on a besoin, comme ceux qui s'occupent des personnes âgées. On a régularisé les métiers de haute technologie et ouvert à des gens qui apportent de l'argent, font tourner l'économie. »

Bien sûr, son discours est en porte à faux avec la tendance dominante aux contrôles. Et c'est sans parler de la montée de la xénophobie dont témoignent les percées du Front national en France.

Mais à ceux qui craignent un afflux d'immigrants incontrôlé, elle rétorque que beaucoup de ces gens ne souhaitent pas nécessairement immigrer. Le fameux plombier polonais qui terrifiait l'Europe de l'Ouest aux débuts de l'UE préfère les allers-retours au déménagement, dit-elle. « Avec l'Union européenne, beaucoup de choses ne se sont pas produites. Quand on a ouvert les frontières, on a constaté qu'il y a eu beaucoup de migrations et de mobilité, mais très peu d'installations définitives. »

THÉÂTRE

SUIITE DE LA PAGE 1

D'où l'idée de lui fixer rendez-vous au Barbare, le bistrot de la rue Saint-Denis où il composa l'essentiel de ses imposants volumes de conversations en solitaire *Entretiens* et *Morceaux* (Leméac, 2006 et 2009) dont de nombreux fragments trouvent écho dans notre échange.

Being au présent

Being at Home with Claude au TNM, est-ce l'entrée au répertoire, l'ultime consécration, le Dubois au Panthéon? « Sans amoindrir l'importance de cet aspect que vous évoquez et qui me procure un indéfinissable frisson, l'impulsion première est venue des acteurs », tient-il à souligner. Marc Béland et Benoît McGinnis incarneront respectivement l'Inspecteur et Yves, protagonistes d'un jeu policier devenu classique dramatique et dans lequel chat et souris sont eux-mêmes des jouets entre les mains d'Eros et de Thanatos.

« Convaincue que c'était une bonne idée, Lorraine Pinal a accueilli leur proposition, elle a cherché le moment propice et l'a inscrite dans sa saison, mais ce n'est pas elle qui, assise à son bureau, s'est demandé à quel classique québécois elle devait rendre hommage. Que le projet soit né du terrain, en tant qu'auteur, ça me fait triper », ex-

Michael Fry sait de quoi il parle: il a lui-même succombé à la fièvre indépendantiste. Ancien conservateur qui a été candidat pour Margaret Thatcher, il a fait un virage spectaculaire et est devenu souverainiste en 2007, à quelques jours de l'élection du premier gouvernement minoritaire d'Alex Salmond au Parlement écossais.

À l'époque, Fry préparait un livre sur le 300^e anniversaire de l'union entre l'Écosse et l'Angleterre. La question nationale revenait à l'avant-plan avec la montée du Scottish National Party (SNP) de Salmond. En dressant le bilan des trois siècles d'association avec le Royaume-Uni, l'historien a conclu que l'union est devenue une nuisance pour l'Écosse. « Les politiques économiques du Royaume-Uni répondent aux besoins du sud-est de l'Angleterre. Tout est contrôlé par la ville de Londres. L'Écosse est perçue à Londres comme une province reculée qui a besoin de l'aide de l'État », dit M. Fry.

Les délégations de pouvoir par Londres au fil des ans, et la promesse d'une « super délégation » en cas de Non, ne répondent aucunement aux besoins de l'Écosse, selon lui. Pour Michael Fry, l'indépendance est un moyen — de développer le pays, de se donner des politiques sur mesure — et non une fin en soi.

C'est le grand succès de la campagne du Oui, selon lui: présenter l'indépendance comme la meilleure façon d'améliorer la vie des Écossais. C'est du concret. Il y a un projet de société derrière l'indépendance: fonder une nation axée sur le partage de la richesse, plus démocratique, à l'image des pays scandinaves, de petits États, comme l'Écosse (5,3 millions d'habitants), qui ont su créer de la richesse et la partager. Le modèle rêvé est celui de la Norvège, assise sur d'importantes réserves de pétrole, comme l'Écosse.

Une longue marche

Cette campagne référendaire a commencé il y a au moins sept ans, lors du scrutin qui a porté au pouvoir le premier gouvernement souverainiste à Édimbourg. La plateforme du SNP était clairement indépendantiste. Même élu minoritaire avec 33% des voix, Alex Salmond a engagé dès 2007 ce qu'il a appelé une « conversation nationale » pour

débattre des enjeux liés à l'indépendance. Une façon de garder le débat national à l'avant-plan. Et ce n'était sûrement pas par opportunisme politique, parce que l'appui à l'indépendance variait à l'époque entre 24% et 30%, selon les sondages.

Sans devenir souverainiste convaincue, la population a aimé le « bon gouvernement » minoritaire de Salmond: le SNP a réussi l'exploit, en 2011, de remporter la majorité des sièges avec 45% des voix dans un système électoral proportionnel.

Comme promis, Salmond a tout de suite enclenché la marche vers le référendum, en négociant de larges pans du processus avec Londres — contrairement à Québec et Ottawa, qui n'ont pas collaboré en 1980 et en 1995. Londres et Édimbourg se sont entendus sur le seuil de 50% plus un permettant de créer un gagnant; ils ont aussi confié à un organisme indépendant, la Commission électorale écossaise, le soin de rédiger une question claire — « L'Écosse devrait-elle être un pays indépendant? » — reconnue par les deux côtés.

Le gouvernement n'a rien négligé. Tout a été planifié, expliqué. Tellement bien que les dirigeants du Oui admettent en privé avoir perdu le contrôle du message. Le message, c'est la société civile qui le livre, surtout sur les réseaux sociaux.

Autre signe du caractère rassembleur du Oui, des militants de droite comme Michael Fry embarquent dans le train de l'indépendance. Conservateur dans un mouvement politique de centre gauche, il n'a aucun problème à appuyer Salmond dans sa quête du pays. Leurs chemins se séparent le jour où l'Écosse deviendra indépendante.

En attendant, les souverainistes de gauche comme de droite s'attendent à sortir gagnants même si le Non l'emporte jeudi. Ils auront ébranlé le statu quo. Londres n'aura pas le choix d'écouter l'Écosse et d'offrir de nouveaux pouvoirs. On n'ose pas leur rappeler que c'est tout le contraire qui est arrivé au Québec en 1980 et en 1995.

Le Devoir

Lire aussi ▸ **D'Édimbourg à Québec: des leçons à tirer.** Des protagonistes de 1995 applaudissent la clarté écossaise. **Page 4**



Catherine Wihtol de Wenden en cinq dates

1990: Présentation à New York de la Convention internationale sur les droits de tous les travailleurs migrants et de leur famille.

1999: Publication du livre *Faut-il ouvrir les frontières?*

2002: Nommée présidente du comité de recherche « Migrations » de l'Association internationale de sociologie.

2005: Première édition de *L'Atlas des migrations dans le monde*. Lauréat du Prix Ptolémée de la géographie, l'ouvrage a été ré-édité en 2012.

3 octobre 2013: Le naufrage d'un bateau au large de Lampedusa en Italie fait plus de 350 morts. M^{me} Wihtol de Wenden plaide alors qu'une plus grande ouverture aux frontières pourrait empêcher ce type de catastrophe.

À son avis, la région de la Méditerranée est mûre pour une ouverture comparable. « Il faudrait prendre en compte cette réalité plutôt que de poursuivre avec les morts aux frontières. Je pense que

c'est vrai aussi pour le Mexique et les États-Unis. »

Elle signale en outre que la moitié des migrants aujourd'hui se déplacent du sud vers le sud plutôt que vers le nord. « C'est plus facile de circuler du sud au sud, mais il y a très peu de droits. Il y a la possibilité d'entrer, mais une fois de l'autre côté, les droits ne sont pas reconnus. La plupart des gens qui migrent le font seuls. Ils n'ont pas le droit d'amener leur famille. Le droit au travail est mal reconnu et le droit d'asile n'est pas appliqué. »

Un droit à reconnaître

À ses yeux, il faut que les organisations internationales reconnaissent des droits à ces personnes. « Il faut persévérer dans la conquête de nouveaux droits. Le droit de la mobilité comme bien public mondial au XXI^e siècle, ce serait un progrès considérable. C'est l'un des droits qui manquent parce que le pays où on naît, c'est l'une des plus grandes inégalités au monde. »

En 1990, les Nations unies ont soumis au pays du monde une Convention sur les droits des travailleurs migrants et leurs familles. Or elle n'a été signée pour l'instant que par 47 pays, tous du Sud, poursuit M^{me} de Wenden.

Avec l'aggravation des conflits comme celui qui ravage la Syrie, des pays comme le Canada vont subir des pressions grandissantes pour accueillir davantage de réfugiés, souligne-t-elle.

Au-delà des questions d'inégalités et de justice, elle souligne qu'il y a là une occasion économique manquée. « Un migrant est trois fois plus productif économiquement s'il vit à l'étranger de son pays que s'il vit chez lui. Économiquement, on perd beaucoup à maintenir les gens derrière des frontières fermées. »

Le Devoir

dales provoqués par La charge de l'original épor-mable ou Les fées ont soif, ce ne sont pas des accidents, ça témoigne d'une grosse chaudière qui bouillonnait tout le temps et où soudain j'avais une ballonne plus grosse que les autres qui éclaboussait partout autour. Aujourd'hui, ça n'arrive plus. »

Et cet espoir que permet la conjugaison au futur? Évoquant les conditions déplorables dans lesquelles doivent travailler les jeunes auteurs qui n'auraient eu d'autres choix que de s'introduire les contraintes financières et structurelles de la pratique dans les veines mêmes de l'écriture, il y va d'un sombre présage: « Je crois que dans 35 ans au maximum, le commun des mortels à Montréal ne saura pas qu'il y a déjà eu du théâtre de création ici, pas plus qu'aujourd'hui les gens ne savent qu'il y a déjà eu du théâtre de création à la télévision. Ce n'est pas une question d'absence de talent ou de souffle: je parle d'un monstrueux massacre à la mitrailleuse, au niveau des genres. » Souhaitons-nous qu'il ait tort.

BEING AT HOME WITH CLAUDE.

Texte de René-Daniel Dubois. Mise en scène de Frédéric Blanchette. Une production du Théâtre du Nouveau Monde présentée du 16 septembre au 11 octobre. En tournée au Québec du 4 au 29 novembre.

Collaborateur
Le Devoir

COMMISSION

SUIITE DE LA PAGE 1

mission Charbonneau. Il fait l'éloge de la Commission pour le volet municipal, mais il s'attendait à une percée beaucoup plus importante au provincial. « On a escamoté des cibles très importantes », se désole-t-il.

M. Tremblay parle en connaissance de cause. Durant sa carrière à la Sûreté du Québec (SQ), il fut l'un des principaux responsables des opérations SharQc et Diligence. La première opération a mené à l'arrestation de la quasi-totalité des Hells Angels au Québec, tandis que la seconde a révélé l'existence de liens entre les membres du gang et des dirigeants de la FTQ-Construction (FTQ-C).

En 2010, il s'est joint à l'équipe de Jacques Duchesneau au sein de l'UAC du ministère des Transports du Québec. Dans un rapport accablant, l'UAC a dénoncé la présence d'un « empire malfaisant » qui finançait massivement les partis provinciaux, afin de mettre la main sur les contrats du MTQ.

Dès le début des travaux, l'UAC a informé la Commission du rôle trouble joué par Marc Bibeau dans le financement du Parti libéral. L'Unité de Jacques Duchesneau avait rencontré un témoin de haut calibre, un homme d'affaires qui connaît très bien la politique provinciale et municipale. Il avait fait des liens qui s'imposent entre le PLQ, le financement et les contrats publics.

La Commission connaissait l'identité de l'individu, à qui l'UAC avait accordé l'anonymat. Il aurait notamment pu établir des liens entre Marc Bibeau, administrateur de Schokbétou, Pierre Bibeau, un militant libéral de longue date employé de Loto-Québec et Tony Accurso. Les deux Bibeau n'ont aucun lien de parenté, mais ils ont un point en commun. Ils ont tous les deux été montrés du doigt pour le financement sectoriel du PLQ à la commission Charbonneau.

Trop peu, trop tard

Comme de nombreux observateurs, Sylvain Tremblay juge que la commission Charbonneau a trop tardé avant d'aborder la question du financement provincial, qui est pourtant centrale à son mandat. La Commission a démontré que les entrepreneurs et les firmes de génie-conseil utilisaient leurs employés et leurs proches comme prête-noms pour financer illégalement les partis provinciaux.

La majorité des témoins ont cependant indiqué qu'ils considéraient ces dons comme « une police d'assurance ». « On ne donne pas pour en obtenir [des contrats], on donne pour ne pas être exclu », a résumé l'entrepreneur Tony Accurso.

La Commission n'a pas été en mesure d'établir l'existence des fameux « renvois d'ascenseur » en politique provinciale, soit l'obtention de contrats publics du MTQ ou d'Hydro-Québec en échange des contributions.

Un seul témoin, Georges Dick, a impliqué Marc Bibeau dans le financement occulte. L'ancien président de RSW, une firme de génie-conseil qui a décroché d'importants contrats d'Hydro-Québec pour la construction de barrages hydroélectriques, a raconté que M. Bibeau lui avait demandé une somme de 60 000 à 80 000 \$, à la veille de l'élection de Jean Charest, en 2002.

« Il parlait de trafic d'influence, finalement. Il suggérait qu'il pouvait diriger les contrats puis en enlever, puis en redonner », a déclaré M. Dick.

Marc Bibeau a nié en bloc les propos « mensongers et diffamatoires » de M. Dick dans un communiqué.

Selon Sylvain Tremblay, le témoignage de Georges Dick aurait pu faire bouler de neige s'il avait été qu'un peu plus rapidement. Il aurait pu inciter d'autres témoins potentiels à se manifester. « Ils ont fait un choix de sortir ça à la fin, juste avant que la cloche sonne. Pourquoi on ne l'a pas fait après les six premiers mois? Était-ce une stratégie? On dirait qu'il y a des choses qu'ils ne veulent pas voir. »

Des secrets syndicaux

La FTQ-Construction a passé un mauvais quart d'heure à la Commission. L'infiltration de la mafia et des Hells Angels dans le principal syndicat de l'industrie a été largement documentée, entre autres grâce aux écoutes électroniques de Diligence, que Sylvain Tremblay connaît sur le bout de ses doigts.

Encore une fois, l'ex-policier croit qu'il y avait matière à pousser l'examen un peu plus loin. La délivrance de cartes de qualification à des membres du crime organisé ou à leurs pions a été complètement passée sous silence, de même que les inspections de complaisance sur les chantiers et l'émission de certificats de conformité bidon pour des entrepreneurs en situation d'irrégularité.

Sylvain Tremblay garde un goût amer de Diligence. Le deuxième volet de cette opération policière, portant sur l'infiltration du crime organisé à la centrale et au Fonds de solidarité, a été coulé en raison de fuites. Si le passé est garant de l'avenir, Sylvain Tremblay est pessimiste.

Même si l'Unité permanente anticorruption (UPAC) enquête activement sur le financement illégal du Parti libéral par des entrepreneurs et des firmes de génie-conseil, Sylvain Tremblay doute « sérieusement » de la volonté du système judiciaire de mettre en accusation des élus de l'Assemblée nationale (passés ou présents) ou des dirigeants d'organismes publics.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

D
Le Devoir sur ledevoir.com

f **t**
sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com